



REGLEMENT GROUPE COMPETITION

Le sportif licencié ainsi que ses parents s'engagent à respecter :

- le fonctionnement du club,
- ses camarades, ses entraîneurs ou dirigeants, l'esprit d'équipe
- le matériel
- le règlement intérieur du club.

**PORTER LA VESTE DU CLUB, C'EST LE REPRESENTER ET AVOIR UNE
ATTITUDE IRREPROCHABLE.**

ENTRAINEMENTS

Afin d'assurer des entraînements de qualité dans de bonnes conditions

Chaque compétiteur s'engage :

- à être assidu aux entraînements
- à aider ses camarades pour tracer / détracer.
- à arriver à l'heure (30 minutes avant le début de l'entraînement) pour amener le matériel et fermer la piste.
- à détracer à la fin de l'entraînement une fois l'entraîneur parti (et non plus pendant le temps d'entraînement).
- à avoir un comportement exemplaire dans les files d'attente
- à respecter les règles de sécurité
- à ne pas dégrader et à maintenir en parfait état de propreté les biens collectifs du club : véhicules, matériel, etc...

Les parents ne seront pas autorisés sur la piste d'entraînement

Rendez-vous aux entraînements :

Le lieu de rendez-vous pour chaque entraînement sera fixé la veille.

Ce lieu sera le rendez-vous des débuts et des fins des entraînements pour l'ensemble des compétiteurs venant en bus ou accompagnés de leurs parents.

La saison passée, trop d'enfants partaient à la fin des entraînements sans que nous en soyons informés, sans que nous le sachions et se dispersaient dans la station, ils n'aidaient pas assez au détraçage.

A présent, TOUS les enfants de toutes les catégories iront au lieu de rendez-vous après l'entraînement.

Seuls les résidents de Guzet et les compétiteurs à partir de la catégorie U16 ayant justifiés d'une autorisation écrite des parents pourront partir.

Pour les autres catégories, les parents devront venir les chercher.

Les entraîneurs seront autorisés à exclure un compétiteur de l'entraînement :

- si son attitude le justifie.
- s'il n'est pas présent pour le traçage ou détraçage.
- s'il est en retard.

Des sanctions pourront être prises par les responsables de la sportive si besoin.

Entraîneurs :

- Catégorie U14 à Master : **Samuel**
- Catégorie U12 : **Anabelle**
- Microbes et Bactéries : **Clément, Sylvain et Laurent**

David interviendra sur les différents groupes.

Aucun changement de groupe ne s'effectuera.

Membres de la sportive : **Clément, Sylvain, Laurent, Olivier et Jean-Marc**

COURSES

Le calendrier évolue régulièrement donc nous ferons en sorte de vous en informer le plus rapidement possible.

La fin des inscriptions pour les courses se déroulant :

- le samedi : se clôturera le mercredi soir
- le dimanche : se clôturera le jeudi soir.

En aucun cas une inscription ne sera faite passé ce délai. (Nous vous demandons d'être réactifs afin que la gestion des déplacements ne soit plus un casse-tête).

Lors de chaque sortie en course jusqu'à la catégorie U16, 2 parents accompagneront systématiquement afin d'aider l'entraîneur et de se mettre à disposition du club organisateur pour le contrôle des portes par exemple.

Lors des courses, même si des membres du club sont présents, l'entraîneur est le responsable du groupe et est le seul habilité à porter réclamation, il fait le lien avec les organisateurs. La prise en charge s'entend au départ et retour à Saint Girons.

Les compétiteurs se doivent d'avoir avec eux dans un sac leur repas ainsi que des « gouters » dans leurs blousons. Ils partent vers 6h30, les courses tardent parfois à finir et il n'y a pas forcément de restaurant à proximité, il donc est impératif qu'ils aient de quoi se restaurer et pas de l'argent pour aller s'acheter un repas. Ce n'est pas le rôle des entraîneurs ou des accompagnateurs de les amener chercher à manger en laissant le reste du groupe.

D'autre part, nous avons 2 fourgons mais cela ne suffit pas pour amener les groupes en course, il est impératif que chacun d'entre vous accompagne au moins à 1 course dans la saison, avec votre véhicule, en amenant des compétiteurs au départ de Saint Girons.

Si les conditions ne sont pas remplies, les enfants ne partiront pas en course.

Signature du licencié et de ses parents ou responsable légal précédée de la mention « **lu et approuvé** »

A :

le :